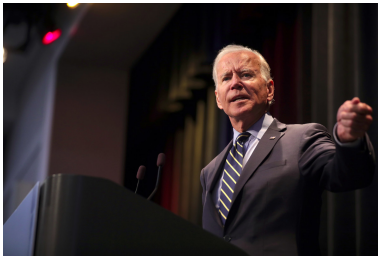


<https://www.pressegauche.org/Une-democratie-inachevee>



Une démocratie inachevée

- International - États-Unis -



Date de mise en ligne : mardi 25 mai 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

L'accession du candidat démocrate Joe Biden à la présidence promet un retour à une tradition plus démocratique aux États-Unis après les années régressives de la présidence Trump. Mais la première démocratie libérale de l'histoire n'est pas pour autant au bout de ses peines pour rétablir les principes démocratiques fondateurs sur lesquels elle s'est instaurée.

Car même avant l'avènement d'un président si peu respectueux des institutions politiques et des idéaux démocratiques, les États-Unis ne s'en trouvaient pas moins depuis leur fondation sur une pente dangereuse affaiblissant leurs assises démocratiques. Un phénomène qui se poursuit encore malheureusement aujourd'hui.

Une République blanche, masculine et ségrégationniste

Historiquement, au début de la République et même au temps de la colonie, le droit de vote était réservé exclusivement aux hommes blancs possédant un titre de propriété, ce qui revenait à dire que seulement 6 % de la population avaient effectivement le droit de voter. Comme nous le savons déjà, les Afro-Américains furent considérés comme des esclaves avant même leur débarquement sur le continent. Avec la conclusion de la guerre civile, leurs droits ont été enchâssés dans la constitution avec le 13e amendement (fin de l'esclavage), le 14e amendement (égalité des droits) et le 15e amendement (vote garanti pour tous).

En conséquence, une vingtaine d'années plus tard après la guerre civile, on a pu assister à l'élection de plusieurs élus afro-américains, surtout dans les États du Sud et du Sud-Ouest.

En réaction, une ère de violence envers les gens de couleur s'empara de ces États et on essaya par tous les moyens de contourner le 15e amendement garantissant le droit de vote des Noirs avec l'implantation des « Black codes » et de lois « Jim Crow » favorisant fortement la ségrégation. En voici quelques exemples : dans ce qu'on appela le plan du Mississippi de 1890, on instaura une « Poll taxes », c'est-à-dire une contribution financière des électeurs lors des élections sous le prétexte que le processus électoral coûte cher, ce qui élimina d'emblée une grande partie des électeurs Afro-Américains qui vivaient dans la pauvreté. Il y avait, en plus, des tests d'alphabétisation que plusieurs électeurs noirs échouaient en raison de leur faible scolarité. Une autre pratique courante était de retirer le droit de vote aux citoyens ayant un casier judiciaire alors que l'on criminalisait des Afro-Américains avec des infractions plutôt mineures comme le flânage sur la voie publique ou être sans travail.

En juxtaposition au profilage racial et au haut taux d'incarcération des Noirs qui sont monnaie courante aux États-Unis, il est facile d'estimer le nombre élevé de Noirs qui ne purent pas voter, même encore à notre époque. L'État de la Floride fut le champion en ce domaine en retirant à vie le droit de vote à tous ceux ayant un casier judiciaire jusqu'au référendum de 2018 qui a rétabli ce droit, mais seulement pour les anciens détenus.

En conséquence de toutes ces entraves, la proportion de votants noirs inscrits chuta considérablement jusqu'aux années 50 et cette situation continue d'avoir encore ses effets de nos jours en désavantageant le Parti démocrate qui récolte en général la majeure partie du vote afro-américain.

En 1965, le « Voting rights act » visait à renforcer le droit de vote des Noirs et à favoriser une meilleure représentation politique de ces derniers après les difficultés évoquées ci-haut.

La suppression du vote moderne

Depuis quelques décennies, les manoeuvres visant à exclure du processus électoral, surtout dans les États dont les gouverneurs sont des républicains, les clientèles plus progressistes se tournant plutôt vers les démocrates (jeunes, étudiants, pauvres, Latino-Américains, Afro-Américains, etc.) se sont multipliées - bien qu'elles aient toujours été présentes dans l'histoire américaine.

En 2013, la Cour suprême révisa le « Voting act right », dont nous parlions plus tôt, dans la cause Shelby county vs Holder en limitant la portée de cette loi phare, près de 50 ans après son adoption. Les juges conservateurs, avec John Q. Roberts Jr, alors président de la Cour suprême des États-Unis, purent affaiblir le droit de vote dans un jugement de 5 juges contre 4. Survient alors une panoplie de stratagèmes de suppression de votes dans plusieurs États, Texas en tête, visant particulièrement les clientèles électorales démocrates : on pouvait accepter certains documents d'identification au bureau de vote, mais pas d'autres pour des raisons obscures ; on fermait des bureaux de vote ou on limitait les heures d'ouverture dans certains secteurs spécifiques afin d'allonger la file d'attente et de décourager les électeurs de voter ; certaines machines de votation tombaient en panne ou étaient dysfonctionnelles la journée de l'élection (surtout dans les quartiers noirs) ; il y avait aussi les « purges » des listes électorales qui frappaient les électeurs n'ayant pas voté aux dernières élections. Ils perdaient tout simplement leur droit de vote sans avertissements ou notifications.

De son côté, l'établissement du droit de vote des femmes se concrétisa avec le 19e amendement en 1919 après une marche sur Washington, une grève de la faim et des piquetages devant la Maison-Blanche. De nos jours, le droit de vote des femmes n'est plus contesté et bien que l'implication des femmes en politique soit plus forte, mais encore minoritaire, le plafond de verre est encore difficile à faire éclater dans certains États et même à Washington.

Le Gerrymandering

Un autre phénomène de contournement de la démocratie consiste dans la pratique du gerrymandering qui fait des ravages notamment au Texas et en Caroline du Nord, mais aussi dans beaucoup d'autres États. Cette méthode pernicieuse de découpage de la carte électorale à l'avantage unique d'un parti politique est encore bien présente au pays de l'Oncle Sam. Le parti au pouvoir dans un État peut tracer les limites des circonscriptions pratiquement à sa guise.

Avec le soutien de matériels informatiques sophistiqués et de données statistiques sur la population, il est désormais facile de délimiter des circonscriptions de manière juste assez bien balancée démographiquement pour faire élire le candidat de son choix. Par exemple, on divise un secteur à majorité afro-américaine entre trois circonscriptions à majorité blanche. Ainsi, le vote afro-américain se retrouve minoritaire dans les trois circonscriptions et aucun candidat que les Noirs favorisent dans ce secteur n'est élu. Cette pratique se retrouve surtout dans les États à gouvernance républicaine qui utilisent les instances gouvernementales de leur État pour favoriser l'élection de leurs candidats dans leur congrès local ou au niveau fédéral.

L'exécutif unitaire

Au niveau du pouvoir exécutif fédéral, il y a une tendance depuis la présidence de Bush fils et de la vice-présidence de Dick Cheney à la concentration des pouvoirs dans les mains du président. L'exécutif unitaire est un sujet de débat constitutionnel qui date du début de la République et qui traite des pouvoirs et des contre-pouvoirs entre le législatif et l'exécutif.

Grâce à l'exécutif unitaire, avec lequel même l'ancien président Trump a flirté, la Maison-Blanche peut contourner

des lois en violation de la constitution (comme autoriser la torture) et user de l'appareil administratif de l'exécutif selon son bon vouloir (comme divulguer ou non des informations sensibles).

Évidemment, il s'agit d'une tendance autocratique qui peut s'avérer dangereuse et qui diminue l'influence du pouvoir législatif dans le jeu politique américain.

Le pouvoir de l'argent

On ne peut traiter de politique américaine sans évoquer la question de l'influence de l'argent. La vaste majorité des grandes démocraties occidentales ne permettent pas les dons politiques des entreprises privées lors des élections afin d'éviter collusion et corruption. Toutefois, au pays de l'ultracapitalisme, le privilège de promouvoir ses intérêts avec son argent est considéré comme un droit fondamental. Un phénomène qui s'est accentué avec l'avènement des Super PAC à la suite d'un jugement de la Cour suprême en 2010<<https://fr.wikipedia.org/wiki/Citiz...>> .

Devant cette réalité dans laquelle les élus sont tributaires du financement privé favorisant le lobbying et les portes tournantes, nous sommes en droit de nous demander combien de lois essentielles au bien commun ont été reléguées aux oubliettes et combien d'autres lois favorables à de grandes entreprises riches ou à des organisations d'intérêts aux coffres bien garnis furent entérinées sous la houlette de ce type de financement plutôt antidémocratique.

La participation électorale

Parlons aussi du taux de participation familiale lors des élections américaines. Il est l'un des plus faibles de tous les pays occidentaux <<https://fr.statista.com/infographie...>> (ce qui se veut plutôt contradictoire pour la première démocratie libérale de l'histoire qui se considère comme un phare de liberté et de justice dans le monde). Bien plus élevé dans le passé, il s'est mis à décliner depuis les années 70 (voir ce lien<<https://www.elections.ca/content.as...>>). La montée du conservatisme et de l'individualisme, combinée à la méfiance envers l'État fédéral peuvent expliquer en partie ce phénomène de désengagement politique des citoyens américains.

Toutefois, l'élection présidentielle de 2020 ainsi que les autres élections fédérales qui se sont déroulées simultanément marquent une rupture avec le taux de participation à la baisse chez les électeurs américains depuis un demi-siècle. Dans la foulée de la présidence de Donald Trump, plusieurs groupes minoritaires et progressistes de la société américaine ont voulu s'assurer qu'il ne séjourne plus à la Maison-Blanche pour un autre mandat. Ainsi, le vote des Afro-Américains et des Latino-Américains a contribué à l'amélioration de la fréquentation des urnes lors de ces élections fédérales.

Mais il n'en fallait pas plus pour que les élus républicains, répartis à travers les différentes enceintes parlementaires de nombreux États du pays, prennent les moyens pour s'assurer qu'un tel scénario ne se reproduise plus. Différents projets de loi, plus de 300 en fait, dans plusieurs États du pays (notamment en Floride, en Géorgie et en Iowa), complexifiant encore plus le droit de vote au bureau de scrutin, par correspondance ou anticipation, ont été proposés tout de suite après les résultats de l'élection présidentielle sous le prétexte de prévenir la fraude électorale massive dont le président Trump alléguait être victime (ce qui a été démenti officiellement, nous le savons, faute de preuve).

Le délitement de la démocratie

Nous avons aussi assisté, particulièrement depuis la présidence de Ronald Reagan, à un affaiblissement de la tradition démocratique aux États-Unis qui a culminé avec l'attaque du Capitole le 6 janvier 2021. En parallèle,

pendant la même période, les inégalités socioéconomiques se sont accentuées (encore plus en cette période de pandémie) avec des politiques économiques néolibérales nuisant à la syndicalisation des travailleurs en combinaison avec l'application de théories dites de « ruissellement » qui ont diminué la contribution fiscale des plus nantis et des grandes entreprises aux coffres de l'État tout en sabrant allègrement les services publics.

Le fossé entre les classes sociales s'est accentué et l'ascendance de l'argent et du monde des affaires sur la vie politique américaine contemporaine s'est raffermie avec comme ultime conséquence l'avènement d'une radicalisation extrême vers la droite du parti républicain et d'un populisme fascisant tel que nous l'avons connu avec Donald Trump à la présidence. Une dérive du parti républicain vers l'autoritarisme et le culte du chef qui se confirme davantage avec les purges qui ont eu lieu parmi les élus prodémocratie de ce parti qui s'opposaient à la remise en cause de la validité des résultats de l'élection présidentielle, au grand dam de l'ex-président.

Tout ça se déroule sur une toile de fond d'une crise des médias suscitée par l'avènement de l'Internet qui a amené une dynamique de concentration des médias et de réduction des sources d'information fiables très dangereuse pour la santé de la démocratie. Et depuis 2016, cette crise a été exacerbée par une polarisation extrême de la société américaine avec la propagation de fausses nouvelles et la présence de « chambres d'échos » sur les réseaux sociaux suscitant une remise en question de la crédibilité de la profession journalistique, souvent infondée.

Une lueur d'espoir

La tentation est forte de se résigner devant la somme de ces défauts de la démocratie américaine qui ne semblent pas se corriger.

Cependant, la nouvelle administration du président Biden semble déterminer à réformer le régime démocratique américain avec le « For The People Act », un projet de loi qui atténuerait le pouvoir de l'argent dans la politique américaine et qui vise à élargir le droit de vote mis à mal par les républicains en combattant expressément les nombreuses tactiques de suppression de votes énumérées ci-haut.

Approuvée par la Chambre des représentants, cette loi quasi révolutionnaire reste à être votée au Sénat, qui bien qu'étant sous une mince majorité démocrate, risque de la rejeter avec une obstruction parlementaire institutionnalisée, appelée filibuster, favorisant ici la minorité républicaine.

Des tractations auraient actuellement lieu dans le but de contourner cette obstruction parlementaire afin d'initier cette revitalisation essentielle de la démocratie américaine portée par ce projet de loi, mais il est probable que des sénateurs démocrates plus conservateurs s'y opposent et la fassent échouer en raison de la majorité de seulement un siège des démocrates au Sénat (il n'existe pas de ligne de parti rigide aux États-Unis, même si le niveau de polarisation entre les deux grands partis ne cesse de s'accroître).

En somme, chacun des principaux partis politiques cherche, soit à élargir le nombre de personnes capables de voter ou au contraire limiter ce nombre en instituant encore plus de méthodes de suppression de votes, tout ça afin de s'assurer de remporter le plus de sièges possibles et la présidence du pays dans l'avenir.

Mais il n'y a pas qu'un seul moyen de réformer la politique. Le front économique est tout aussi vital à la bonne santé démocratique. En effet, en supportant financièrement les familles et les travailleurs à faible revenu, il devient plus facile pour ses derniers de s'impliquer dans le débat politique, ou du moins d'avoir plus le temps de s'informer ou d'en comprendre les enjeux au lieu d'essayer de se maintenir la tête hors de l'eau monétairement en occupant plusieurs emplois simultanément. C'est ainsi que l'administration Biden a opté pour une politique économique keynésienne d'investissement massif dans l'économie (un peu semblable à ce qu'on a pu voir dans les années 30

avec le New Deal de Roosevelt), comportant un premier plan d'aide de 1900 milliards favorisant en grande partie les moins nantis dans les domaines de la garde des enfants, les soins aux aînés et aux handicapés. Ensuite, ce gouvernement propose l'adoption d'un second plan de réfection des infrastructures de 2000 milliards afin de stimuler la création d'emplois de qualité et de mettre à niveau les écoles, les collèges communautaires, le logement social et les garderies. Enfin, un troisième plan de soutien aux familles de 1800 milliards sur 10 ans financé en partie par la lutte à l'évasion fiscale vise à investir dans l'éducation publique et améliorer les soins de santé, notamment des enfants (nous savons que les coûts de santé sont très importants pour les individus aux États-Unis).

Également, le gouvernement prévoit augmenter le salaire minimum à 15\$ l'heure pour les sous-traitants faisant affaire avec le fédéral.

Impensable il y a quelques années, l'idée de taxer davantage les revenus et gains en capital des plus riches (comme Roosevelt l'avait fait après la Grande Dépression) et les bénéficiaires des multinationales indépendamment de la localisation de leurs sièges sociaux dans le monde fait du chemin à Washington (et aussi chez ses partenaires européens). On désire évidemment répartir plus équitablement les richesses après des décennies de laisser-aller. Au niveau national, Biden prévoit augmenter les impôts des grandes sociétés de 21 à 28 %. Il faut savoir que contrairement à la réforme électorale, les budgets ou les plans d'aide économique ne sont pas soumis à une quelconque règle d'obstruction parlementaire.

En conclusion

Alexis de Tocqueville, auteur bien connu « De la démocratie en Amérique », définissait la démocratie plus par la simple égalité politique et la liberté de s'enrichir que par l'égalité des chances et la répartition plus juste des richesses. Voilà bien une définition propre au 19^e siècle. À notre époque, on constate que la démocratie ne se limite pas exclusivement à l'exercice de sa liberté ou de son droit de vote. Il existe aussi une démocratie économique qui est intimement liée à la démocratie politique. Elle intègre les conditions socioéconomiques qui déterminent la véritable égalité politique entre les individus et qui est un ingrédient essentiel à une véritable démocratie.

Une population appauvrie détenant un faible niveau d'éducation ne peut pas faire de bons choix même si elle possède le droit de vote. Le soutien de l'État devient indispensable pour niveler vers le haut les conditions d'existence de tout un chacun afin de rehausser la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux du plus grand nombre favorisant de meilleurs choix politiques dans l'urne. De cette façon, avec des électeurs plus éclairés et possédant un niveau de vie adéquat les sortant de la pauvreté, l'accession au pouvoir d'un populiste aux tendances despotiques devient moins probable et la mainmise de certains groupes d'individus aux intérêts parfois incompatibles avec ceux de la société s'en trouve amoindrie.

Il ne fait aucun doute que cette démocratie inachevée est à un moment tournant après plus de 200 ans de cheminement tortueux, d'avancées et de reculs qui nous démontrent que la lutte pour la démocratie n'est jamais terminée...

Jimmy St-Gelais, St-Jérôme